

JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE.

L'éditeur-proprétaire A. COTE, à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco.

Pris des Annonces.—Six lignes... 25-Cd. Au-dessus de six lignes et par plus de dix... 30-4d. Pour chaque ligne au-dessus... 4d. Une remise libérale est accordée pour les annonces à long termes.

QUÉBEC.

SAMEDI, 28 AOUT 1858.

Les Pêcheries.

(Suite et Fin—Voir le Journal des 21, 24 et 26 août)

1er septembre.

Nous retournâmes aux Sept-Îles, et y trouvâmes la goélette dite Strené qui arrivait de Mingan. Ce vaisseau était employé par la compagnie de la Baie d'Hudson. Il avait été aux postes d'en bas chercher du saumon qui y avait été pris dans les rivières. On m'a permis de faire un extrait d'une lettre adressée à M. Comeau par l'officier en charge de la station de Mingan. Elle en dit plus que des volumes.

Les pêcheries au saumon, cette année, sont allées au d... On est entré par la force des armes dans toutes les rivières. Des individus à Chiassas ont menacé M. Doré de lui brûler la cervelle, parce qu'il les empêchait d'étendre leurs filets dans le chemin de ceux de la compagnie. Le produit des postes d'en bas est de 17 tierçons.

L'état des pêcheries au saumon dans le moment est tel qu'il est impossible de constater la quantité qu'il en a été pris cette année sur la côte nord. Les centaines de filets qu'on a tendus dans les rivières et les baies, joints à la pratique de darder le saumon, ont presque totalement détruit ce précieux poisson.

Au moyen d'une comparaison, on verra tout le mal causé dans l'espace de peu d'années à ces pêcheries. Le Natashquan rapportait auparavant de 250 à 300 tierçons de poisson, et quelquefois 400. Cette année, il n'a rapporté qu'environ 10 tierçons.

Le Saint-Jean donnait de 160 à 200 tierçons. Cette année, il n'a donné que de 7 à 10 tierçons, et environ la même quantité de poisson a été détruite dans les aleviniers au moyen du dard. D'autres rivières se sont dépeuplées dans la même proportion.

Le fait suivant fera voir la quantité de saumon qu'on prenait autrefois, et en même temps la quantité qui en a été détruite par la Compagnie elle-même:

Dans les aleviniers de la rivière Moisie, il fut pris en 1853, 55 tierçons de saumon; l'année suivante, seulement 25 tierçons, et l'année dernière, 18 tierçons. Cette année la compagnie n'a pas pêché dans les aleviniers; mais un individu y a pêché, et en a retiré 10 tierçons.

La raison pour laquelle la compagnie n'a point pêché cette année dans les aleviniers, est qu'on s'était plaint de ce que le poisson qu'on y prenait n'était pas vendable, vu la manière dont on traitait le pauvre animal lorsqu'il avait cessé de vivre. On le prenait dans les aleviniers, (entre la rivière et ces aleviniers) et y avait un long portage à faire, on en attachait des lots ensemble, et au moyen de quelque morceau de bois qui servait à le faire flotter, on lui faisait descendre les rapides et les chutes, de sorte qu'il se brisait tout et finissait par être invendable. Pourrait-on punir assez sévèrement les personnes qui abusent ainsi des bienfaits de la providence? Les autorités de la Compagnie de la Baie d'Hudson pouvaient difficilement savoir qu'il existait un tel abus.

Le vent d'est continuait à souffler, et ayant obtenu les informations que je cherchais, je crus qu'il était de mon devoir de m'en revenir, et de vous faire mon rapport au plus tôt.

En m'en revenant, je touchai à quelques places où j'avais été auparavant; je gagnai la côte sud; j'visitai des chaudières de moulin en montant par terre, et arrivai à Québec, le 17 du couffant. La goélette y arriva le lendemain.

J'ai maintenant l'honneur de suggérer ce que je conçois être le seul remède effectif pour prévenir la destruction complète des

pêcheries à saumon du Saint-Laurent, et je prendrai la liberté de recommander:—

1. Que la frontière du fleuve Saint-Laurent devrait être définie conformément au premier article du traité de réciprocité de 1854, ce qui préviendrait bien des dilèrands pour l'avenir; car je suis persuadé qu'il surgira des collisions sérieuses si les limites ne sont point définies par l'autorité constituée.

2. Que l'affermage des pêcheries à saumon du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires (les baies comprises) soit offert au concours public.

3. Que l'affermage des pêcheries soit donné pour un terme qui n'excèdera pas cinq années, et que la moitié de tout le loyer soit payée d'avance.

4. Que la Sainte-Marguerite (dans le Saguenay) et le Saint-Jean, au dessus de Mingan, devraient être conservés comme aleviniers à saumon, et que l'usage des filets devrait être prohibé partout dans ces rivières et qu'il ne devrait point être permis d'y faire aucune pêche quelconque sans la sanction des autorités compétentes.

5. Le revenu que rapporterait l'affermage des pêcheries à saumon serait plus que suffisant pour couvrir les dépenses de la protection la plus effective; et comme il est impossible d'agir ainsi avec un bâtiment à voile, j'oserais suggérer l'adoption des moyens indiqués par le Dr. Adamson, dans sa lecture devant les membres de l'Institut Canadien, l'année dernière, savoir, d'employer un ou deux steamers à faible tirant d'eau, bâtis solidement et d'une bonne force; — ces vaisseaux ne seraient point affectés par le changement de vent et pourraient se rendre sur tous les points où ils seraient le plus nécessaires.

Les bons effets de ces vaisseaux se feraient sentir d'abord, dans la garantie qu'ils offriraient aux pêcheurs bien disposés, et en devenant la terreur des bandits; ensuite, «dans le service des visites aux phares et autres travaux publics transportant les régisseurs, ouvriers, et pêcheurs à leurs diverses stations et enfin dans la protection des locataires de la province.»

En prolongeant le chemin de fer le long de notre côte, les marches pourraient s'approvisionner tous les jours, et dans bien peu de temps les vastes ressources que présentent le fleuve et le golfe seraient en exploitation; et, avant l'expiration des premiers affermages des pêcheries à saumon, le Saint-Laurent deviendrait le marché d'approvisionnement du continent américain.

L'affermage des rivières en la possession de la compagnie de la Baie d'Hudson n'est pas encore expiré, je crois; mais je sais qu'elle veut l'abandonner immédiatement, si elle en est requise. Dans ce cas, l'affermage de toute la rive nord se complèterait; autrement il serait nécessaire d'en réserver les rivières jusqu'à l'expiration du bail, époque où l'affermage serait offert au concours.

Avec le présent rapport se trouve une carte des rivières etc., etc., que j'ai tracée pour la rive nord du Saint-Laurent, du Saguenay, (mésivement) au Blanc Sablon, frontière de la Province.

Les principales rivières à saumon sont indiquées par une double ligne rouge et noire.

Il y a deux rivières qui ne sont pas comprises dans la carte, celles de Jacques-Cartier et de des Escoumains—cette dernière, je donnerais la voir affermée, vu, qu'entre bonnes mains, elle pourrait servir à repeupler les rivières supérieures.

Il y a deux plans relativement au fermage des rivières que je voudrais soumettre à votre considération, savoir, d'affermier les rivières séparément, donnant le droit de couper le bois de chauffage nécessaire aux établissements de pêche, et les baies et pointes, aussi séparément, sujettes aux mêmes dispositions; ou d'affermier les stations de pêche d'une pointe à l'autre, telles que désignées sur la carte et notées «Stations de Pêche.»

Je suis décidément en faveur du dernier plan, vu qu'il placerait les pêcheries entre les mains de personnes responsables, qui sentiraient qu'il est de leur intérêt de pêcher systématiquement, et qui probablement cons-

truiraient des réservoirs qui, pour me servir des expressions du Dr. Adamson, «permettraient aux plus vigoureux d'y passer pour toujours leur espèce. Permettez, dit-il, à ceux qui sont jeunes de jouir de la vie jusqu'à l'âge mûr, et à ceux qui sont malades de retourner dans les profondeurs de l'Océan, reprendre un peu de vigueur.»

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre très-humble et très-obéissant serviteur, (Signé) RICHARD NETTLE, Surintendant des pêcheries pour le B.-C. L'Honorable Colonel TACHE, Comm. des terres de la couronne, Toronto.

Nouvelles d'Orient.

Alexandrie, 27 juillet.

On parle d'une manifestation déplorable qui aurait eu lieu à Gaza le 13 juillet dernier. A la nouvelle de la sanglante affaire de Djeddah, les musulmans de Gaza se sont portés, dit-on, au nombre de plus de trois cents, autour de l'église chrétienne de la ville où se trouvaient réunis quelques chrétiens. Encouragés par les cris et les excitations des femmes qui les accompagnaient, ces fanatiques auraient insulté l'évêque et se seraient rués sur la porte de l'église. L'intervention soudaine et vigoureuse d'un haut fonctionnaire turc de Roumélie parvint à calmer l'effervescence de ce mouvement populaire, dont les suites pouvaient donner lieu aux plus affreux désordres.

L'Egypte est peut-être le pays de l'Orient où les chrétiens sont le plus en sûreté et où ils jouissent de la plus grande somme de liberté et d'indépendance religieuse, sans être exposés jamais aux vexations de la population indigène qui, naturellement douce et tranquille, connaît trop bien d'ailleurs les intentions du vice-Roi pour oser tenter un soulèvement hostile aux étrangers. A l'approche des fêtes du Courban-Beyram, les plus grandes de l'année, Sird-Pacha, voulant donner aux Européens craintifs toutes les garanties de sécurité possibles, convoqua tous les ulémas d'Alexandrie et du Caire et leur fit savoir que tout attentat à la religion, à la propriété, à la liberté ou à la vie d'un Européen, serait puni immédiatement de la manière la plus sévère. Les fêtes se sont passées, la fameuse procession des serpents a eu lieu, sans que l'on ait eu à signaler le moindre désordre, la plus petite démonstration.

Vendredi dernier, le Kars, bateau à vapeur turc, entrant dans le port d'Alexandrie après avoir quitté Constantinople soixante et douze heures auparavant. Ce vaisseau avait à bord le commissaire impérial, Ismail-Pacha, avec un nombreux état-major, envoyé à Djeddah pour y juger les coupables suivant la loi martiale. Trois jours auparavant, le Cyclope, de la marine anglaise, était parti de Suez avec les instructions de son gouvernement.

On m'assure qu'Ismail-Pacha, dans une entrevue qu'il a eue avec le vice-roi d'Egypte, lui aurait demandé, de la part du Sultan, quelques bataillons de troupes égyptiennes qui devaient s'embarquer à Suez et se diriger sur la ville érimelle, en même temps que les troupes envoyées de Constantinople, et attendues ici d'un jour à l'autre.

— Nous empruntons à une correspondance de Constantinople, publiée par l'Univers, de Paris, les réflexions suivantes concernant l'affaire de Djeddah:

« Cette lamentable affaire de Djeddah préoccupe vivement les ministres du Sultan et est pour eux le sujet des plus amères réflexions, des prévisions les plus accablantes. Les suites ne peuvent, en effet, qu'être lamentables pour la Porte, soit que ses forces lui permettent de tirer d'une population entière et fanatisée une vengeance exemplaire, soit qu'elle se reconaisse incapable de faire justice ou que ce qu'elle aura fait ne satisfasse pas l'Europe chrétienne, dont la France et l'Angleterre sont les représentants et les organes en cette déplorable occasion.

« Dans la première hypothèse, la Porte

risque de soulever contre elle toutes les populations du Hedjaz, et de voir le califat du Sultan méprisé et méconnu peut-être pour toujours par la masse des fidèles croyants; elle craint de plus que cette énergique répression n'amène de violentes explosions du fanatisme religieux dans ses principaux foyers, la Syrie, le Kurdistan, l'Asie Mineure, et n'aggrave ainsi de plus en plus la situation générale de l'empire vis-à-vis de l'Europe attentive et prête à intervenir pour la protection des chrétiens menacés. Dans la seconde hypothèse, celle où les deux grandes puissances, peu satisfaites des actes de la Porte, se chargeraient elles-mêmes d'obtenir une satisfaction plus éclatante, les conséquences prévues pour l'avenir de l'autorité du calife sont à peu près les mêmes, si elles ne sont plus désolantes encore! Vous voyez que, de quelque côté qu'on l'envisage, cette question est grosse de dangers pour la Porte, obligée de se voir contre les plus zélés et ardents sectateurs de l'islamisme, qui reconnaît pour chef le Sultan!

« Placés ainsi entre l'enclume et le marteau, les ministres ottomans paraissent toutefois résolus à déployer le plus d'énergie possible pour prévenir une intervention directe des puissances étrangères. Ismail-Pacha a ordre de n'arriver à Djeddah qu'à la tête d'un corps de troupes suffisant pour parer à toutes les éventualités. La Porte a engagé le vice-roi d'Egypte à détacher de son armée les forces militaires nécessaires et à les expédier sans délai sur les lieux, pour prêter main forte à Namik-Pacha, gouverneur-général du Hedjaz (Arabie sainte), et à Ismail-Pacha dans l'accomplissement de leur terrible mission. Malgré l'assistance de cette force armée, on doute encore ici que le commissaire turc puisse aller jusqu'à faire exécuter sur les lieux mêmes les principaux coupables. Si la France et l'Angleterre tiennent à cette condition essentielle de toute réparation vraiment éclatante, il faudra qu'elles agissent elles-mêmes et se décident à se charger de faire aussi, pour l'avenir, la police des lieux saints de l'islamisme.»

« On lit encore dans la même correspondance:

« Lord Stratford de Redcliffe représente au gouvernement de la reine Victoria qu'il ne pouvait pas clore dignement sa carrière politique, qu'il a parcourue en grande partie à Constantinople sans venir prendre congé du Sultan et régler quelques affaires particulières. Seulement, comme il se retire pauvre du service diplomatique de son pays (et c'est en vérité une justice à lui rendre: d'autres que lui auraient pu quitter la Turquie millionnaires), il a demandé à l'Angleterre de prendre à sa charge les frais de son séjour à Constantinople, demande, à laquelle le ministère Derby s'est empressé d'acquiescer, en transmettant l'ordre à sir Henry Bulwer de louer et de tenir toute montée, à la disposition de lord Redcliffe, une maison de campagne sur le Bosphore, et de traiter lord Stratford et sa famille, durant trente ou quarante jours qu'ils passeront à Constantinople comme des hôtes de la reine Victoria. Malgré cela lord Stratford saura-t-il rejeter toute velléité d'intervention et ingérence diplomatique, et oublier qu'il y a encore à peine six mois, il faisait la pluie et le beau temps à Constantinople? C'est ce que je saurais vous dire prochainement.»

D'après l'Express de Londres, le vicomte Stratford de Redcliffe se rendrait, avec sa famille, à Constantinople, le 20 de ce mois, et Sa Seigneurie et lady Stratford de Redcliffe se proposeraient de passer l'hiver à Rome.

VARIÉTÉS

Mer de Vitech.

Par M. Lesp. capitaine de frégate.

(Suite—Voir le Journal du 21 août)

Dans la première traversée que je fis dans la mer de Sargasso, les fucus très-nombreux depuis la sortie du banc de Bahama, par 29°

de latitude N., avaient sensiblement disparu par celle de 18° et par 63° et 62° de longitude O. Dans cette campagne, je me rendais de la Havane à la Martinique, en passant au N. des Grandes-Antilles. Jusque par les 18° de latitude, quoiqu'en bien moins grand nombre que par 30° de latitude et 75° de longitude O., ou ils formaient d'immenses bancs, ces fucus présentaient de temps à autre de très-longues rangées de bouquets dirigés de l'E. à l'O., direction du vent régnant dans ces parages.

En 1856, dans le mois de février, en revenant de la Havane en France, à Brest, je sortis une deuxième fois par le passage de Bahama, et j'eus occasion de traverser toute la mer de varech dans une direction N. E., à peu près sa plus grande étendue. Voici les observations que j'ai faites dans ce voyage.

Comme dans le voyage précédent, à la sortie du passage de Bahama, je rencontrai des bancs de fucus pour la première fois, depuis le départ de la Havane, aux alentours du banc de Maternillo, un peu au nord. Ces plantes marines m'inlinquèrent que je venais de sortir du Gulf-Stream, qui vers cette partie paraissait un peu s'éloigner dans l'E. au delà de la longitude des sondes de ces bancs à peu près 81° de longitude, point que selon moi, on n'aurait pu prendre comme une des limites O. de la mer de Sargasso.

A partir de ce point, et à mesure que j'avancais dans l'E., je traversais des espaces de mer parsemés de bouquets de fucus nautans, parfois répandus en très-grande quantité. J'eus l'occasion de les examiner avec beaucoup d'attention, et plus j'en vois et plus je me maintiens dans cette opinion, que cette plante n'a pas besoin pour vivre d'être attachée au sol, puisque ce fait, que j'ai déjà cité, s'est vérifié presque à chaque bouquet rencontré, à savoir, que la tige vers le pied de ces brachées d'herbes marines est parfois dans un état qui indique à la vue presque une décomposition; c'est-à-dire que cette partie de la plante paraît morte, et que, cependant, parmi les feuilles qui garnissent ces branches, les unes qui paraissent vieilles et presque mortes aussi sont entourées de jeunes feuilles qui commencent à pousser et à grandir. Or, l'aspect de la totalité de la plante qu'on examine indique par les serpages, les anastomoses et autres animaux ou concrétions de la mer, que ces plantes doivent errer depuis longtemps à la surface des flots, et que, par conséquent, les feuilles que l'on voit et que l'on reconnaît très-bien repousser, proviennent que la plante, quoique abandonnée, existe toujours et repousse sans le secours d'une attache quelconque au sol, attache que je n'ai pu reconnaître nulle part, ni sous aucune forme ou apparence, malgré mes recherches incessantes (1).

Ces fucus présentent quelquefois d'immenses bancs ou réunions, et je comprends sans peine que lorsque, pour la première fois, Christophe Colomb, Pierre Arias et autres, virent cette mer couverte d'herbes, ils durent éprouver quelque sentiment de crainte, car maintenant même, en traversant ces parages sillonnés par tant de navires, et dans lesquels aucun bas-fond, aucune vigie, aucun danger n'ont jamais été signalés, on éprouve cependant une certaine sensation, en voyant un bâtiment lancé avec une grande vitesse dans des portées de mer dont la surface est couverte d'immenses agglomérations de ces herbes, représentant absolument de temps à autre la surface de lacs ou de cours d'eau peu rapides, sur lesquels s'étend un vaste tapis de verdure qui au premier abord ferait plutôt croire à la vue d'une prairie qu'à celle de la surface de la mer.

Bien que les morceaux de varech pris séparément présentent sur leurs feuilles une couleur verte un peu pâle, la réunion de ces

(1) M. Lesp. en 1851, commandant le Dolphin, par 25° 51' de latitude N. et 53° 47' de longitude O., porte cette annotation dans son journal: « Quelques morceaux de varech dont les feuilles sont fraîches et dont la lige facile est entourée d'une légère enveloppe de corail ou de chaux, et garnie de quelques branches, et sous quelques larges agglomérations desquelles on rencontre de petits crabes. » Par 26° 17' N. et 69° 43' de longitude O. on trouve « quelques varechs; une branche qui flottait à la surface de l'eau avec les graines les plus grosses, mortes ou vieilles; la tige était entourée d'une substance de corail, ou légèrement calcaire; quelques petites tiges, des feuilles, des graines paraissent fraîches et indiquent une secondeousse.»

(2) J'ai remis à Brest à M. le directeur du service de santé un échantillon qui contenait un grand nombre d'échantillons de ces divers animaux.

nu, hors de leurs pauvres demeures, et étaient impitoyablement massacrés et scalpés par les Rangers, qui agitaient, avec des rires de démons, ces chevelures fumantes et dégoûtantes de sang.

Femmes, enfants, vieillards, tous étaient tués avec des raffinements de barbarie. Le village, incendié par les torches des Rangers, ne fut plus bientôt qu'un immense bûcher où s'agitait pêle-mêle les victimes et les bourreaux.

Cependant quelques Indiens étaient parvenus à se réunir; formés en une troupe compacte d'une vingtaine d'hommes, ils opposaient une résistance désespérée à leurs assassins, exaspérés par l'odeur du sang et l'enivrement du carnage.

En tête de cette troupe se tenait un Indien de haute taille, à demi nu, aux traits intelligents, qui, armé d'une force et une adresse extrêmes, assommait tous les assaillants qui s'approchaient à portée de son arme terrible. Cet homme était le Cacique des Coras. A ses pieds gisaient, éventrés, sa mère, sa femme et ses deux enfants; le malheureux luttait avec l'énergie du désespoir; il avait fait le sacrifice de sa vie, mais il voulait la vendre le plus cher possible.

Vainement les Rangers avaient tiré sur lui, le Cacique semblait invulnérable; de toutes les balles dirigées contre sa personne, aucune ne l'avait atteint.

Il combattait toujours, sans que le poids de son arme parût fatiguer son bras. Les Rangers s'exécraient les uns les autres à en finir avec lui, pourtant aucun n'osait l'approcher, tant il leur inspirait de terreur.

GUSTAVE AIMARD. (La suite au prochain numéro.)

Feuilleton du Journal de Québec

LE CHERCHEUR DE PISTES. (*)

— APACHERIA —

Première Partie.

Le Cèdre-Rouge.

VII.

Sur les bords du Rio-San-Pedro, sur le flanc d'une colline, s'élevait une rancheria composée d'une dizaine de jacales habitées par une population de soixante individus environ, tout compris, hommes, femmes et enfants.

Ces gens étaient des Indiens Coras, chasseurs et agriculteurs, appartenant à la tribu de la Tortue.

Ces pauvres Indiens vivaient là en paix avec leurs voisins, sous la protection des lois mexicaines.

Gens paisibles et inoffensifs, jamais, depuis près de vingt ans qu'ils étaient venus s'établir à cette place, ils n'avaient donné un sujet de plainte à leurs voisins, qui, au contraire, se félicitaient de les voir prospérer à cause de leurs mœurs douces et hospitalières. Bien que soumis au Mexique, ils se gouvernaient entre eux, à leur manière, obéissant à leurs Caciques et réglant dans l'assemblée de leurs anciens toutes les difficultés qui s'élevaient dans leur village.

La nuit où nous avons vu les squatters abandonner leur hutto après s'être déguisés,

une vingtaine d'individus, armés jusqu'aux dents et vêtus de costumes bizarres, le visage noiré afin de se rendre méconnaissables, étaient campés à environ deux lieues de la rancheria, dans une plaine au bord de la rivière.

Assis ou couchés autour de grands feux, ils buvaient, riaient, se disputaient ou jouaient avec force cris et jurons; deux hommes assis à l'écart, au pied d'un énorme cactus, causaient à voix basse en fumant leurs papillos de maïs.

Ces deux hommes, dont nous avons déjà parlé au lecteur, étaient, l'un, Fray Ambrosio, le chapelain de l'hacienda de la Noria; l'autre, Andrés Garote, le chasseur.

Andrés Garote était un grand gaillard long et maigre, à la face blême, cauteleuse et sournoise, qui se drapait avec prétention dans des guenilles sordides, mais dont les armes étaient parfaitement en état.

Quels étaient ces individus qui menaient si grand bruit? C'étaient des Rangers.

Ceci demande une explication. Aussitôt après chacune des différentes révolutions qui bouleversent périodiquement le Mexique depuis qu'il a déclaré sa pompeusement son indépendance, le premier soin du nouveau président qui arrive au pouvoir est de licencier les volontaires qui ont grossi accidentellement les rangs de l'armée et lui ont fourni les moyens de renverser son prédecesseur.

Ces volontaires, nous devons leur rendre cette justice, forment tout le rebut de la société et tout ce que la nature humaine fournit de plus dégradée, ces hommes sanguinaires, sans foi ni loi, qui n'ont ni parents ni amis, sans une véritable haine pour le pays.

Rejetés brutalement dans la société, la vie nouvelle qu'ils sont contraints d'adopter ne convient nullement à leurs habitudes de

meurtre et de pillage; ne pouvant plus vivre la guerre à leurs compatriotes, ils forment des corps francs et s'engagent, moyennant un certain salaire, à faire la chasse aux Indus braves, c'est-à-dire aux Apaches et aux Comanches qui desolent les frontières mexicaines.

En sus de leur solde, le gouvernement paternel des Etats-Unis au Texas et au Mexique, dans les Etats de la Confédération, leur alloue une certaine somme pour chaque chevelure d'Indien qu'ils apportent.

Nous ne croyons rien dire de nouveau en assurant qu'ils sont le fléau des colons et des habitants, qu'ils raçoignent sans pitié, de toutes les façons, lorsqu'ils ne leur font pas pire.

Ceux qui étaient en ce moment réunis sur les bords du Rio-San-Pedro se préparaient à faire une partie de guerre; tel est le nom qu'ils donnent aux massacres qu'ils organisent contre les Peaux-Rouges.

Vers minuit, le Cèdre-Rouge et ses trois fils arrivèrent au camp des Rangers.

Il paraît qu'ils étaient attendus avec impatience, car les bandits les reçurent avec les marques de la plus grande joie et du plus chaleureux enthousiasme.

Les dés, les cartes et les botas de mezcal et de wiskey furent immédiatement abandonnés; les Rangers montrèrent à cheval et virent se grouper autour des squatters, auprès desquels s'étaient placés Fray Ambrosio et son ami Andrés Garote.

Le Cèdre-Rouge jeta un regard sur la foule et ne put réprimer un sourire d'orgueil à la vue de la riche collection de bandits de toutes sortes qu'il avait autour de lui et qui le reconnaissaient pour chef.

Il étendit le bras pour réclamer le silence. Chacun se tut. Il gémit alors la parole: — Señores caballeros, dit-il d'une voix for-

te et accentuée, qui fit tressaillir d'aise tous ces drôles flattes d'être traités comme des hommes gens, l'audace des Peaux-Rouges devint involontaire; si nous les laissons faire, ils inonderont bientôt le pays, ou ils pilleront si bien qu'ils finiront par nous en chasser; cet état de choses doit avoir un terme. Le gouvernement se plaint de la rareté des chevelures que nous lui fournissons; il dit que nous ne remplissons pas les clauses de l'engagement que nous avons contracté envers lui; il parle de nous licencier, puisque notre service est inutile et par conséquent onéreux à la République. Il est de notre devoir de donner un éclatant démenti à ces assertions malveillantes, et de prouver à ceux qui ont placé leur confiance en nous que nous sommes toujours prêts à nous dévouer pour la cause de l'humanité et de la civilisation. Je vous ai réunis ici pour une expédition de guerre que je médite depuis quelques temps déjà, et que nous exécuterons cette nuit même; nous allons attaquer la rancheria des Indiens Coras, et, depuis quelques années, ont eu l'audace de s'établir tout près de cet endroit. Ce sont des païens et des voleurs qui ont mérité cent fois le châtiement sévère que nous allons leur infliger, mais, je vous en prie, seigneurs cavaliers, pas de pitié malentendue; écartez cette race de vicieux que l'on n'en échappe pas un seul! la chevelure d'un enfant vaut autant que celle d'un guerrier; ne vous laissez donc attendrir ni par les cris ni par les larmes; scalpez! scalpez toujours!

Cette harangue fut accueillie comme elle devait l'être, c'est-à-dire par des hurlements de joie.

La troupe partit au galop. Le Cèdre-Rouge et ses fils marchaient en tête.

Il faisait une de ces nuits calmes, pleines d'âcres senteurs qui portent l'âme à la révé-

rie, comme l'Amérique seule a le privilège d'en posséder.

Le ciel, d'un bleu sombre, était plaqué d'un nombre infini d'étoiles, au milieu desquelles resplendissait la majestueuse croix du Sud, étincelant comme un manteau de roi; l'atmosphère était d'une transparence inouïe, qui laissait distinguer les objets à une grande distance; la lune répandait à profusion ses rayons argentés, qui donnaient au paysage une apparence fantastique; une brise mystérieuse courait sur la cime houleuse des grands arbres, et parfois de vagues rumeurs traversaient l'esprit et se perdaient dans le lointain.

Les nombres cavaliers couraient toujours, silencieux et mornes, semblables à ces fantômes des anciennes légendes qui se pressent dans l'ombre pour accomplir une œuvre sans nom.

Au bout d'une heure à peine on atteignit la rancheria.

Tout reposait dans le village, aucune lumière ne brillait dans les jacales; les Indiens fatigués des durs labeurs du jour, se reposaient pleins de confiance dans la foi jurée, ne redoutant aucune trahison.

Le Cèdre-Rouge fit halte à vingt pas de la rancheria.

Il disposa ses cavaliers de façon à entourer le village de tous les côtés.

Lorsque chacun eut pris son poste, que les torches furent allumées, le Cèdre-Rouge poussa le redoutable cri de guerre des Apaches, et les Rangers se précipitèrent à fond de train sur le village, en poussant des hurlements horribles et en brandissant leurs torches, qu'ils jetèrent sur les jacales.

A lors il se passa une scène de carnage qu'une plume humaine est impuissante à décrire.

Les malheureux Indiens, surpris dans leur sommeil, se précipitaient, effarés, à demi

branches secondaires, se placent des feuilles alternes dont les pieds ne partent pas du même point de la branche. Dans chaque aisselle de ces feuilles se trouve un pédoncule de 1 à 2 centimètres au plus de longueur, droit, faisant un angle intermédiaire entre la tige et la direction de la feuille et portant à son sommet une petite sphère creuse. Ce sont ces petites sphères contenant chacune un peu d'air, qui servent, je le pense par leur grand nombre, à soutenir la plante sur l'eau.

Dans les observations faites en février, j'ai remarqué ce que je n'avais pas encore vu et ce qui peut faire croire que la plante est peut-être en fleur, à savoir, que de chaque dentelure des feuilles se présentent sur leur pourtour les feuilles de ces différents faciès par une tige d'une contenance autre que celle de la plante et supportant à son extrémité une petite partie de forme différente suivant l'espèce de varech, mais offrant dans toutes les espèces l'aspect de ces petites racines blanches qu'on voit au pied des plantes mises dans l'eau et exposées au soleil. Je suppose que cette végétation que je vois pour la première fois pourrait bien être la floraison du varech.

A part ces caractères généraux, chaque espèce de varech a son faciès particulier qui le différencie des autres.

Tous ces varechs se rencontrent par bouquets plus ou moins gros formés d'un certain nombre de fragments, entrelacés les uns dans les autres et qui, lorsqu'ils sont détrempés, présentent chacun une longueur de 20 à 50 centimètres et ne peuvent pas être mieux représentés que par une tige mère sans feuilles qui, à une certaine distance de son extrémité, se bifurque pour former deux nouvelles branches en parties nées à l'endroit où elles se joignent à la première, et portent à leur extrémité une quantité plus ou moins grande de feuilles formant deux bouquets. Entre ces deux bouquets se reconnaît très-bien la tige principale sur laquelle sont implantées les deux autres : elle est généralement convertie en concrétions maritimes, et indique à la vue qu'elle flotte depuis longtemps ; elle ne présente jamais à son extrémité qu'une cassure droite qui fait supposer qu'elle provient d'une autre plante dont elle a pu être une branche, mais elle n'offre jamais aux observations les plus détaillées, faites même à l'aide du microscope, aucune partie qui puisse faire penser qu'à une époque quelconque elle ait adhéré à un rocher ou à la terre, ne présentant surtout rien qui puisse en quoi que ce soit faire reconnaître le moindre indice de racine.

L'espèce rencontrée en plus grande quantité et la plus communément présente des feuilles très-longues et très-petites, et à une certaine distance et au premier abord offrant plutôt l'aspect de petites branches droites, comme celles du genêt, que des feuilles. Elles ont sur leur pourtour des dentelures de chaque desquelles part une petite tige supportant à son extrémité (eu ce moment, mois de février) une partie en forme de hache quand la plante sort de l'eau, mais qui, alors que l'eau qui la couvre est évaporée à l'air et au soleil, représente, à la loupe, une ligne formée de globules sphériques liées les uns aux autres, laquelle ligne porte appuyée sur la côte et à son extrémité un cône très-pointu, un peu festonné au pourtour de sa base et placé de manière à représenter absolument un éteignoir au bout d'un manche.

(A continuer.)

Nous avons adressé par les dernières mailles, grand nombre de comptes à nos abonnés retardataires des campagnes; nous espérons qu'ils se hâteront d'y répondre au plus vite.

Représentation basée sur la Population.

Nous aimons à répéter à nos lecteurs que nous pensons encore ce que nous pensions sur la représentation populaire et que jamais nous ne consentirons, en tant que cela dépendra de nous, à changer l'équilibre politique qui existe aujourd'hui entre le Haut et le Bas-Canada. Nous n'entendons pour personne et pour rien au monde transiger sur cette question. Mais ceux qui ont laissé le ministère Macdonald-Cartier sacrifier, sans mot dire, l'égalité provinciale à la convoitise du Haut-Canada; qui ont permis à ce ministère de faire de la représentation basée sur la population une question libre, et à un ministre, M. Sydney Smith, de voter pour la représentation appuyée sur le nombre sans même pousser une plainte, ont malheureusement à M. Dorion d'avoir cédé sur ce point important.

Qu'a fait le ministère actuel en offrant la confédération des provinces comme remède aux difficultés actuelles, si ce n'est précisément la même chose que M. Dorion ? En effet, si M. Cartier avait cru devoir maintenir l'égalité représentative entre les deux Canadas, il n'aurait pas parlé de confédération, et, dans les deux chambres du parlement fédéral, la même égalité représentative doit exister, ce n'est pas la peine de nous donner la confédération si coûteuse et si compliquée. Donc M. Cartier, dans son système, donnera la représentation basée sur la population au moins pour l'une des chambres; et comme M. Dorion n'a pas plus expliqué son système que M. Cartier n'a expliqué le sien, il est plus que probable que l'un et l'autre se proposent d'arriver au même but par le même procédé; ils veulent et doivent vouloir l'un et l'autre, confédéralistes, que le nombre soit représenté dans la chambre des représentants et l'état dans le sénat.

Mais les amis ont droit de tout faire, ce qu'il faut est bien fait! M. Fergusson, ministre, demandera l'abolition des écoles séparées, c'est un ami, il faut avoir confiance en lui et bénir sa main orangiste qui vous frappe; M. Malcolm Cameron demandera la représentation basée sur la population, c'est encore un ami, et M. Brown est le comble, M. Brown Pennant; le ministère fait, pour la première fois dans nos annales parlementaires, de la représentation une question libre (open question); le ministère est un composé de dix de nos plus ardens et loyaux amis, pouvait-il se tromper et nous trahir? M. Smith, le premier de tous les ministres, vote en face du Bas-Canada étonné pour la représentation basée sur la population: c'est un orangiste, c'est un doucereux ami, il devait donc dans son amitié extrême, voter ainsi. Les députés du Bas-Canada devaient accepter tout cela et l'ont accepté

avec reconnaissance! Mais un ancien rouge, un ennemi vouloir la dixième partie de cela, c'est odieux, c'est immoral, c'est saper les fondements de la patrie, c'est mériter la mort et les humiliations du calvaire!

Eh! puis toute cette indignation se dépense, le croiriez-vous, au profit d'un pouvoir qui a tout sali, tout souillé, tout corrompu dans l'ordre moral et dans l'ordre politique!

LA CONFÉDÉRATION.

Cette session, la confédération fut trouvée si impopulaire et si absurde que M. Galt n'osa pas demander le vote sur ses résolutions informelles. Mais à peine est-il entré au pouvoir que son idée triomphe et que le Canada courbe la tête sous un ordre de choses regardé comme dangereux et ruineux un instant auparavant. La politique du ministère à l'endroit de la confédération n'est pas plus définie, pas plus tangible que celle de M. Galt sur le même sujet, et cependant les hommes qui, deux jours auparavant, demandaient avec rage à MM. Brown et Dorion, de parler explicitement, l'acceptent avec confiance, les yeux fermés, sans doute parce qu'elle vient des amis et de l'ami Galt. L'amitié et la puissance de transformer les principes et les choses, le bien en mal, le mal en bien, l'immoralité en moralité, l'injustice en justice, et les consciences en machines inertes, subissant le mouvement que leur imprime la forte main des amis.

Il y a plus que cela, le ministère se charge de faire une constitution pour le peuple et de changer la condition d'être du Canada, sans consulter ceux-ci, sans prendre même la peine de leur dire ce qu'il va faire pour eux. Non moins de quatre membres du gouvernement s'en vont, dit-on, trafiquer des destinées, soit dans Downing street, soit dans Lombard street, mais plus probablement dans cette dernière. Si la confédération convient au Grand Tronc, vous pouvez être sûr que nous l'aurons, quand même le Canada tout entier la repousserait.

Le Journal se demandait ce que deviendrait l'élément français dans la confédération? Eh! grand Dieu! vous le voyez déjà ce qu'il deviendrait, puisque sur quatre ministres envoyés pour négocier la transubstantiation de notre constitution, pas un seul n'est français: les heureux sont MM. Galt, Ross, Macdonald et Rose!

L'Orangisme.

Les lecteurs du Journal savent la conduite de certains de nos députés à l'endroit du bill des orangistes; ils se rappellent aussi les protestations de l'ex-grand maître Benjamin, qui déclarait solennellement dans l'enceinte législative que l'Orangisme était une institution de pure bienfaisance, qu'elle n'était pas politique, qu'elle n'était pas religieuse et qu'elle respectait également tous les symboles et toutes les opinions. Eh bien! la loge de district vient de passer à Toronto des résolutions qui renversent, non les idées reçues puisqu'elles les confirment, mais les plus solennelles affirmations de M. Benjamin. Ces résolutions déclarent qu'on est mauvais orangiste si l'on vote pour M. Brown; que l'on doit être expulsé de la société si l'on ne vote pas pour « le Frère Cameron » ou si l'on parle au dehors de ces résolutions qui n'en ont pas moins été publiées dans le Globe du 26.

Voilà l'association secrète et dangereuse à laquelle M. Canehon et la majorité parlementaire refusaient une constitution légale. Avait-il raison? oui ou non!

Mais M. Cameron méritait bien cet acte de dévouement de la part des loges, lorsqu'en 1856, pour leur plaisir, il appelait le juge catholique Duval à comparaître au banc du fanatisme protestant, en sachant qu'il violait en le faisant tous les usages constitutionnels et l'indépendance de la justice. Ce n'est pas trop faire pour un homme que l'on trouvait l'autre jour dans les rangs d'une procession orangiste!

On compte quatre de ces frères orangistes aujourd'hui dans le gouvernement, quatre de ces hommes auxquels les chefs des loges ordonnent sous peine d'expulsion de sacrifier conscience et opinions. Est-ce un état normal de la société, et sommes-nous destinés à subir éternellement le joug moral de l'Orangisme et la pression matérielle du Grand-Tronc?

La presse ministérielle du Haut-Canada finira par rendre le nom de M. Brown, si odieux jusqu'ici, cher au Pas-Canada à force de dire en Haut-Canada, afin de le perdre là, qu'il voulait donner un million de livres pour payer nos lots et ventes et nos autres droits casuels.

On espérait avec cela faire perdre à M. Brown son élection. Donc il faut conclure que le censitaire ne doit pas attendre la même faveur de nos amis, et leurs organes nous poussent ainsi à la tentation de désirer le triomphe de notre ennemi sur nos amis!

Quelle chose singulière, étrange, désirer la défaite de ses amis et la victoire de ses ennemis, parce que les amis vous trahissent et vous abandonnent et que les ennemis vous veulent et vous font du bien!

C'est un grand fait que celui de l'octroi de £500,000 pour le paiement des droits casuels, et les censitaires finiront par dire: « Au moins fallait-il laisser ces hommes nous faire ce bien incomparable avant de les tuer sans les entendre, d'autant plus que nos députés ont laissé vivre si longtemps le plus corrompu, le plus démoralisateur et le plus impissant des gouvernements pour le bien moral et matériel du pays. »

Nouvelles Electorales.

La nomination des candidats pour l'élection de Montréal a eu lieu mardi dernier à midi. Près de quinze cents personnes s'y trouvaient réunies vers midi et demi.

Après les formalités d'usage, M. A. A. Dorion a été proposé par W. Molson, éc., secondé par Louis Boyer, éc., — MM. D. Peltier et D. Gorrie ont proposé la candidature de M. J. L. Beaudry.

L'hon. Dorion s'adressa à la multitude dans les deux langues et fut accueilli par des applaudissements multipliés. Il n'en fut pas de même de M. J. L. Beaudry. Non seulement, il ne put parler, mais chaque fois qu'il essayait de le faire, c'était des huées et des grognements crescendo. A la fin, comme il persistait toujours, quelques ouïs lui furent lancés: heureusement, il ne fut pas atteint.

La levée des mains donna la grande majorité à M. Dorion; le poll fut demandé par M. J. L. Beaudry; il sera tenu les 1 et 2 septembre prochain.

Nos prévisions sur l'impopularité de M. Beaudry se sont donc réalisées. Néanmoins pour qui connaît la tenacité et la fermeté indomptables du caractère de ce candidat, on ne peut encore rien dire du succès de l'élection. — L'Union.

—A la clôture du premier jour de la votation de Toronto M. Brown avait reçu 1504 voix et M. Cameron 1322.

—La nomination pour le comté d'Iberville a eu lieu à Sainte-Athanasie, jeudi dernier. M. Laberge a pour opposant un M. Pelletier; la levée des mains a été favorable au premier.

—M. John Fraser est, paraît-il, le seul candidat sérieux pour le collège électoral de Montarville.

Nouvelles d'Europe.

Nous avons reçu par le courrier d'hier après midi, nos journaux apportés par la maille d'Europe du 14. Nous nous bornons pour aujourd'hui au sommaire des nouvelles qui nous sont transmises par la dépêche New-York.

Parmi les passagers du Canada on remarque le major-général Sir W. Fenwick Williams, chevalier du Bain, en visite dans sa province natale, la Nouvelle-Ecosse. Son arrivée a été accueillie par de grandes démonstrations de joie.

ANGLÈTERRE.— Les nouvelles politiques sont sans importance. Le Times, dans un article au sujet de la défaite du ministère canadien, prétend qu'une crise ministérielle n'est pas d'arriver sur une question qui comporte une violation manifeste de la fidélité jurée à Sa Majesté par la colonie. Il espère que l'on trouvera quelques moyens de mettre la colonie à l'abri des imputations de manque de loyauté, et de prévenir la dissolution de l'union effectuée par l'acte de 1840, dans le cas où une confédération des colonies britanniques du Nord ne serait pas un moyen efficace.

Le lord maire Dublin se proposait de donner un banquet le premier septembre, aux principaux promoteurs du télégraphe atlantique.

Selon une éleetrogramme de Dublin, des émeutes sérieuses ont eu lieu à Kilkenny. Les séditieux ont parcouru le pays, détruisant les moissons et les instruments aratoires et maltraitant les fermiers. Les magistrats ont eu une réunion et pris la détermination de demander au gouvernement une plus grande force d'hommes de police et de soldats. En conséquence, des troupes ont été envoyées à Kilkenny, et, aux dernières nouvelles, la tranquillité était rétablie.

Des lettres de Hambourg annoncent la faillite de C. F. Overweg et Cie pour un montant considérable.

FRANCE.— L'Empereur continue son voyage en Bretagne, où son passage est partout salué avec enthousiasme. On dit que les Conférences de Paris s'occupent de la question du Danube.

Les rapports mensuels de la Banque de France accusent une augmentation en espèces de 32,000,000 francs, et dans les Banques succursales l'augmentation est de 1,400,000 francs.

Un correspondant parisien de l'Express de Londres dit que les conférences ont siégé le 12 août pour la 166 fois et il est bruit que le 15 août sera le dernier jour. Bien que la question de la navigation du Danube doive venir sur le tapis, il est entendu qu'il y aura un ajournement, afin de permettre au plénipotentiaire de l'Autriche d'en référer à son gouvernement.

On annonce que le maréchal Randon a abandonné ses fonctions de gouverneur-général de l'Algérie, et que le général de Saligny lui succédera.

Belgique.— Le Moniteur dit qu'un traité de commerce et de Navigation a été arrêté le 7 juillet, entre la Belgique et les Etats-Unis. Ce traité sera soumis aux chambres à la prochaine session.

ESPAGNE.— L'Especa annonce que le ministère des finances prépare plusieurs mesures importantes, dont l'une a trait au tarif.

Des négociations diplomatiques vont bientôt s'ouvrir entre les plénipotentiaires de l'Espagne et du Mexique, dans le but de régler les différends qui existent depuis si longtemps entre ces deux pays.

Autriche.— L'entente entre la Russie et l'Autriche tend à s'améliorer.

ITALIE.— Le correspondant du Times à Paris mentionne, comme une chose vraisemblable, que la rupture actuelle entre Naples et les puissances de l'ouest, a été un sujet de conversation entre les hommes d'Etat Anglais et Français pendant les fêtes de Cherbourg. L'un a exprimé le désir de renouveler les négociations.

Russie.— Une lettre de Varsovie annonce que le gouvernement russe a introduit des réformes religieuses. Le gouvernement a limité les pouvoirs du clergé orthodoxe et du clergé grec en certaines matières, et a supprimé quelques cérémonies qui avaient été introduites dans le culte public.

(Par le télégraphe Atlantique).

Premier rapport public d'Europe.

Valence, 25 août.

Des nouvelles récentes et du plus haut intérêt ont été reçues de la Chine.

Un traité de paix vient d'être conclu avec la Chine, en vertu duquel l'Angleterre et la France obtiennent ce qu'elles ont demandé, et de plus l'établissement d'un bas-relief à Pékin et une indemnité pour les frais de la guerre.

Les nouvelles des Indes reçues par Bombay vont jusqu'au 19 juillet.

Les rebelles s'affaiblissent sensiblement. Les journaux de Londres ont publié le 25 août, un long et intéressant rapport de M. Bright, l'ingénieur du télégraphe atlantique.

Second rapport.

New-York, 27 août.

La dépêche suivante a été reçue de la part du Secrétaire de la Compagnie du télégraphe atlantique pour la presse Américaine.

Londres 27 août.

L'Empereur de France est retourné à Paris, samedi dernier.

Le roi de Prusse était trop malade pour rencontrer la Reine à Potsdam. Sa Majesté reviendra en Angleterre le 30 août.

Les nouvelles du règlement de la question de la Chine ont été reçues à St. Pétersbourg le 21 courant.

D'après les termes du traité de paix, l'Empire chinois est ouvert au commerce de tous les puissances étrangères, la religion chrétienne est tolérée dans toutes les parties du pays, les agents diplomatiques étrangers

seront admis et la France et l'Angleterre recevront une forte indemnité.

FAITS DIVERS.

CONFÉRENCE DES INSTITUTEURS.— Une circulaire publiée par l'Association de la circonscription de l'école Normale-Laval a été adressée le 16 août courant, à tous les instituteurs du district de Québec, les invitant à se réunir le 27, pour la cinquième conférence. Cette conférence a eu lieu hier en l'une des salles de l'école Normale, où plusieurs lectures très-intéressantes et très-instructives ont été faites. Dans l'intérêt de l'éducation, les instituteurs du district de Québec devraient encourager cette association de tout leur pouvoir.

NATATION.— Jeudi dernier, à 5 heures de l'après-midi, M. Woodruff, officier du 39e régiment, a exécuté le plus beau fait de natation qu'on ait encore vu en ce pays. Une foule de curieux couvrait le quai du marché de la Dasse-Ville; il s'agissait de voir traverser le fleuve à la nage. M. Woodruff se jeta résolument à l'eau et opéra la traversée en 25 minutes, malgré la force du courant.

Nous lisons dans l'Ere Nouvelle de Trois-Rivières: « Nous sommes autorisés à dire que le contrat pour l'embranchement du chemin de fer à Arthabaska ayant son terminus à Trois-Rivières, est signé avec la compagnie du Grand-Tronc; que Joseph-Edouard Turcotte, éc., est le contracteur; qu'on va procéder de suite au tracé du chemin, afin de commencer les travaux de bon printemps; que l'entreprise sera poussée avec vigueur et que le chemin doit être tout à fait fini et ouvert au public pour le mois de septembre 1860. »

Parmi les personnes arrivées par l'Anglo-Saxon, nous avons à signaler l'arrivée de plusieurs Pères Jésuites et RR. PP. Tailhan, Gravouille, Vasseur et Carrez. Le P. Tailhan demeure à Québec, attaché comme professeur de Philosophie à l'Université-Laval, Faculté des Arts; les PP. Gravouille, Vasseur et Carrez, destinés au Collège Sainte-Marie, arrivent hier matin à Montréal.

Les journaux de Québec, auxquels nous empruntons ces détails, renferment, relativement à l'orthographe des noms, quelques erreurs que nous avons fait rectifier à des sources certaines.

Le P. Tailhan est déjà avantageusement connu en Europe par plusieurs publications. Les PP. Vasseur et Carrez, étaient, à leur départ, attachés chacun à l'un des deux brillants collèges que les Jésuites dirigent dans la capitale de la France; le P. Gravouille était professeur de Philosophie dans l'école normale de l'Orre à Laval.

Espérons que ce nouvel essor d'ouvriers va contribuer pour sa part au développement des sciences qui tendent tous les jours à prendre un nouvel essor parmi nous.

La rentrée des élèves du Collège Sainte-Marie a lieu, comme nous l'annoncions dans nos colonnes de juillet, le mercredi, le 7 septembre. Les élèves seront arrivés juste à temps pour voir la magnifique fête relative à la pose du câble atlantique. — Minerve.

LE ROCHER PERCÉ.— Un correspondant qui signe Jean-Baptiste par sang, adresse au Courrier la note suivante sur le rocher qui a donné son nom au village de Percé:

« Ce rocher qui a donné son nom à notre village, est une véritable curiosité naturelle. Située à quelques toises seulement de la terre ferme, il se trouve relié en quelque sorte par une batture que laisse entièrement à sec la marée basse, et sur laquelle on traverse en sûreté. Cette chaîne vient rejoindre le Mont-Joli qui semble avoir été autrefois un île et qui en a été ainsi séparé par quelque rupture que je ne me charge pas d'expliquer. La hauteur de ce rocher bizarre est de 300 pieds: sa largeur de l'apert et de son côté sa longueur de 4 à 5 arpents. Ses côtes sont taillées perpendiculairement et en certains endroits il surplombe de plusieurs pieds. La pierre de couleur rougeâtre, est ici granitique, la calcicole, et plus loin schisteuse; mais vers la base, à l'endroit baigné par la mer, c'est le roc vil sillonné de veines blanches qui divisent la masse en plusieurs pièces qui semblent être autant de fragments réunis. Le Percé, vu de loin et dans son ensemble, présente la forme d'un quartier-long assez régulier; mais examiné de près et en détail, vous découvrez de chaque côté beaucoup de cavités et de saillies aux formes fantastiques et variées. Vous vous sentez mal à l'aise, lorsque marchant au pied de ce rocher aride, vous jetez les yeux au-dessus de vous, et apercevez suspendue sur votre tête, cette masse énorme de rocher qui semble vouloir vous écraser. N'étant qu'un atome à côté de cette montagne escarpée, l'idée de notre incapacité et de notre néant se présente tout naturellement à notre idée et l'on est comme forcé de s'écrier: « Dieu seul est grand et puissant dans toutes ses œuvres! » Mais l'étonnement redouble lorsqu'on arrive vis-à-vis de l'ouverture de ce rocher, pour y laisser admirer une immense cavité que l'on aperçoit à plusieurs lieues sur l'eau. Cet orifice mesure au dela de 60 pieds de haut sur 40 de large, et a la forme d'une arche parfaite. A mer basse l'on passe à pied sec sous cette voûte; à mer haute, on la traverse en canot, et même en bateau de pêche voguant à toute voile. L'air qu'on y respire est beaucoup plus froid que l'air extérieur, et l'on ressent un malaise indicible quand, pour la première fois, on entre dans cette grotte béante qui aurait fourni une belle description à Virgile pour son entrée aux enfers. Le sol est dur, grotte est jonchée de coquilles bivalves, d'os de poissons, de carcasses de homards, entassés pêle-mêle dans les anfractuosités du roc. Il y a aussi des matières fécales pétrifiées des oiseaux qui habitent le sommet du rocher: — sauf quelques incrustations et saillies assez rares, la face intérieure de cette porte est parfaitement unie.

« Il y avait autrefois une autre porte située à quelques pas plus loin et presque semblable à celle que je viens de vous décrire. Elle s'est effondrée, il y a quatre ans, avec un fracas épouvantable et sans causer heureusement aucun accident.

« L'ascension du Percé est très-difficile pour ne pas dire impossible. Il n'y a que la partie nord-ouest qui offre quelque chance de l'escalader et encore n'est-ce pas sans grands dangers. Quatre ou cinq curieux intrépides, ténébreux même, s'y sont aventurés à l'aide d'échelles de corde, etc. etc. et ont pu, sur la cime, contempler le vaste et magnifique panorama qui se déroule de là à la vue; mais c'est, suivant moi, une jouissance payée trop cher et acquise à de trop grands risques. Celui qui a fait le dernier acte ascension périlleuse, a payé de sa vie son imprudente curiosité: à peine avait-il fait quelques pas pour redescendre que le pied lui manqua, et mort avant d'être rendu au bas, son corps sauta de saillies en saillies, et vint tomber en lambeaux sur l'eau.

« En été, une multitude innombrable d'oiseaux de mer habitent le sommet du Percé. Ces oiseaux, qui arrivent en au commencement d'Avril, sont des goélands, espèce de grandes mouettes et des comorans. Ils couvrent la cime de leur bec et de leur queue, et se font entendre par leurs cris qui se font entendre à l'écho attentif, et nous vivons en ce moment cet homme qui, sans nul doute, possède une âme ferme entre toutes, verser des larmes abondantes et des sanglots étouffer cette voix puissante qu'il ne pouvait contenir.

« Ainsi, l'ami dévoué et plein de deuil remplaçant l'orteur convaincu, M. Chaix d'Est-

ment, que bien souvent on le tue avec les rapines ou à coup de bâton. C'est généralement depuis 4 jusqu'à 9 heures du soir que se fait cette chasse amusante, et rien de plus beau, rien de plus excitant. Les embarcations, ordinairement montées par 2 hommes, un chasseur et deux rameurs, courent et se croisent en tous sens: les uns abattent leur proie à coups de rame et les autres, avec une adresse admirable, tirent au vol ceux des oiseaux qui peuvent s'élever. Les uns des oiseaux s'agitent et tombent au-dessus des cris de détresse. Le feu roulant des fusils, dont les détonations résonnent sous les flancs du Percé, fait lever une nuée de goélands et de comorans qui, tous ensemble, font entendre une variété de cris aigus et assourdissants. Il n'est pas rare de voir des chasseurs revenir avec 30 et 40 pièces de gibier par canot, et après quelques heures seulement de chasse. Ces jeunes oiseaux forment un mets exquis et très-recherché.

« Outre cette utilité gastronomique, les oiseaux du rocher Percé sont encore d'une grande utilité aux navigateurs sans lors de leur route par la tempête, durant les nuits noires ou le jour même, quand la brume épaisse permet à peine de voir un demi-arpent devant soi. Les cris continus de ces paillépèdes en temps d'orage et qu'on entend de bien loin, disent aux marins effrayés l'endroit où ils sont et leurs permet ainsi d'éviter les écueils adjacents, contre lesquels ils seraient probablement venus se briser sans cela. Je connais plus d'un pêcheur qui, sauvé par ce moyen d'un naufrage inévitable, a remercié Dieu d'avoir, dans sa bonté paternelle, voulu que ces oiseaux vissent la tous les ans, non-seulement pour leur servir de mets délicieux, mais encore pour leur éviter bien des accidents, bien des malheurs. Qui oserait dire que tout cela est dû au hasard! Qui ne voudrait reconnaître la providence de Dieu, qui s'étend à tous les climats et à tous les pays? »

LE TÉLÉGRAPHE TRANSATLANTIQUE.— Voici la dépêche que la Compagnie du télégraphe transatlantique adressa à Londres lors de la pose du câble:

« Valentia, 5 août.

« L'Agamemnon est arrivé à Valentia et nous allons placer terre l'extrémité du câble. « Le Niagara est dans la baie de la Trinité (Terre-Neuve). Les signaux s'échangent parfaitement entre les navires. »

« Nous sommes arrivés au rendez-vous le soir du 28, et la jonction avec le Niagara s'est faite à bord de l'Agamemnon le lendemain matin.

« A midi, le 30, il y avait 265 milles de marine entre les deux navires: le 31, 540; le 1er août, 884; le 4, 1,854; en jetant l'ancre, le 6 au matin, dans la baie de Doulos, 2,022.

« La moyenne du Niagara pendant tout le temps a été presque la même que la nôtre, la longueur du câble placée des deux navires étant généralement à dix milles de différence entre l'un et l'autre.

« Sauf hier, le temps a été très-défavorable. »

On lit, à ce sujet, dans une Correspondance générale de Londres:

« Il est inutile de peindre la satisfaction avec laquelle la nouvelle s'est répandue dans Londres. A la Nouvelle notamment les rares spéculateurs qui sont restés fidèles et n'ont pas émigré à Cherbourg manifestaient une joie des plus vives. Les actions de la Compagnie, qui étaient hier à 300 livres, sont montées rapidement à 800 livres acheteurs, mais les détenteurs ne veulent plus céder au-dessous de 1,000 livres, c'est-à-dire au-dessous du pair.

« Ce ne sont pas seulement les actionnaires qui profiteront de ce progrès, mais le monde tout entier. »

LE TÉLÉGRAPHE DE LA MER ROUGE.— Les arrangements pour l'établissement de la ligne télégraphique le long de la mer Rouge et dans la direction de l'Inde, viennent enfin d'être conclus. La Compagnie de l'entreprise a publié, samedi, un prospectus qui annonce que le gouvernement a accordé une garantie de 4 1/2 p. c. pendant 50 ans. La partie de la ligne qui doit relier Alexandrie à Aden, sera posée d'abord. Le capital nominal à souscrire est de 800,000 liv. en action de 20 liv. chacune.

SINGULIÈRE ÉPIDÉMIE.— On écrit d'Indiana que les bords du golfe du Mexique sont infectés par des quantités énormes de poissons morts qui viennent s'échouer sur la rive. On se perd en conjectures plus ou moins extraordinaires sur l'origine de cette singulière épidémie, dont aucune espèce de poissons n'est exempte. Les conseils sanitaires de l'Indiana et des autres ports du golfe ont dû prendre ces mesures énergiques pour débarrasser le rivage de ces amas fétides qui corrompent l'air en même temps que l'eau.

COURRIER DE PARIS.

Paris, 5 août.

Les funérailles de M. Benoît Fould ont ouvert bien tristement cette semaine turbulente; il avait beaucoup d'amis par sa position même, et il s'était fait beaucoup d'amis par la sincérité de son caractère. Ceux qui n'étaient pas de son intimité avaient une grande admiration pour cette vaste intelligence et pour cet esprit plein de ressources; ceux qui lui tenaient de plus près et par des liens presque intimes, les habitués de sa vie et les familiers de sa maison lui portaient une amitié véritable et l'entouraient d'un sincère dévouement. Ceux-là surtout le pleuraient qui avaient vu de près ces qualités rares, qui le savaient affable et bon, et qui, vivant avec lui, avaient pu se convaincre, en effet, que ce galant homme avait un bon et noble cœur. La mort qui le frappe, à peine âgé de 65 ans, l'est venue chercher au milieu d'une famille heureuse et paisible, comblée de ses bienfaits, de sa tendresse, et qui ne songeait qu'à l'entourer de reconnaissance et d'affection....

Le jour de ses funérailles fut pour M. Benoît Fould un jour de louange suprême. De toutes parts, ses amis étaient accourus pour lui rendre au moins les derniers devoirs. Dans cette foule attristée, on remarquait les trois frères de sa femme, accourus en toute hâte pour venir en aide au désespoir de leur sœur, ses deux gendres. M. Achille Fould son frère, et M. Fustado, son beau-frère, menaient le deuil. Arrivés au cimetière de la Père-Lachaise, dans ce champ à part que les Israélites ont disposé à l'usage de leurs tombeaux, et comme en cette préoccupation douloureuse, on n'avait pas songé à préparer un discours funèbre, une voix éloquente, honoree, écoutée de tous, la voix de M. le procureur-général Chaix d'Est-ANGE, se fit entendre à la foule attentive, et nous vivons en ce moment cet homme qui, sans nul doute, possède une âme ferme entre toutes, verser des larmes abondantes et des sanglots étouffer cette voix puissante qu'il ne pouvait contenir.

Ainsi, l'ami dévoué et plein de deuil remplaçant l'orteur convaincu, M. Chaix d'Est-

ANGE, était un des meilleurs, des plus fidèles et des plus sincères amis de M. Benoît Fould.

Et maintenant, que cette noble vie soit achevée, et qu'elle s'éteigne dans les longues publicités; maintenant que les plus honorables ont raconté les travaux et la valeur de ce galant homme, quelle intelligence elle apportait aux affaires publiques et privées, quelle sûreté et quelle probité dans son commerce, à quel point il était digne de son devoir; quel dévouement il apportait à la Chambre des Députés, dont il était un des membres les plus sages et les mieux conservateurs, toute l'inquiétude, tout le chagrin de ceux qui lui survivent, c'est de savoir comment donc cette veuve au désespoir sera comblée, et par quel dévouement nouveau, par quel redoublement de tendresse à ceux qu'elle aime et qui lui restent, elle consentira à calmer cette irrépressible et profonde douleur.

De cet ancien député que l'on emporte au tombeau, passer à la Chambre même des Députés, à la Chambre ancienne, à ses mêmes voûtes frémissantes sous l'accent de Manuel, attentives aux paroles du général Foy, charmées des conseils de M. Royer-Collard, étonnées par M. Thiers, entraînées par M. Guizot, certes la transition est assez facile, et d'ailleurs nous ne cherchons pas de transition. Donc, vous saluez que jeudi passé, l'avant-dernier jour, nous traversions, vers le minuit, l'heure des fantômes, cette vaste place, où s'élevait aujourd'hui l'Opélique, et qui a porté déjà tant de noms si divers. Le ciel était très-calme, à demi voilé; pas un brin de vent dans l'air; tout était silence et solitude, et nous allions paisiblement notre chemin, rêvant aux temps passés, quand tout à coup (était-ce l'erreur de nos sens, un mensonge, une vision?), cette Chambre silencieuse et muette, ô miracle! elle ressuscita, elle se réveilla et, dans la nuit profonde, elle brilla, éclatante de mille feux inattendus. Vous jugez de l'étonnement et de la surprise? A peine en pouvions-nous croire nos regards! Cependant le feu montait et montait toujours; il envahissait tout l'édifice, il s'étendait d'une corniche à l'autre, il donnait une forme, une vie, un accent tout nouveau à ce monument des anciens âges. Ces lieux tenaient vraiment de la féerie, et plus les maisons environnantes étaient dans l'ombre, plus la rampe éclairée était brillante, et se détachait des maisons d'alentour. Et moi, rêvant, je contemplais le météore.... Après avoir brillé de mille feux, peu à peu le feu s'amorçait, s'éclaircissait, disparaissait, et tout entra dans l'ombre et dans le néant. En ce moment minuit sonnait à l'horloge du château des Tuileries, et le jour du 29 juillet commençait. Le étrange vision! et cependant d'une explication si facile. On avait choisi tout simplement cette nuit du 29 juillet, pour essayer la nouvelle et splendide illumination de la Chambre des Députés.

L'eau après le feu, quoi de plus juste; le projet dont on vous a déjà parlé d'aller chercher, dans le fond de la Champagne, une source

Magasins d'Etouffes. Etouffes a Soutanes, etc. Les Soufflons ont toujours en magasin...

NOUVELLEMENT REÇU. Un grand assortiment de DRAPS noirs et DRAPS bleus, CASIMIRS, TWEEDS, MELTONS, etc.

AVIS. J. H. MORGAN, commencera LUNDI, le 26, à vendre le résidu de leurs Importations du Printemps...

200 ROBES DE BAREGE. A moitié prix, chez J. H. MORGAN.

W. LAIRD & CIE., Invitent respectueusement les acheteurs à venir examiner leur NOUVEL ASSORTIMENT DE MARCHANDISES SECHES de Fantaisie et d'Etranger...

GRANDE VENTE POUR CLORE DE MARCHANDISES SECHES. Wm. Laird & Cie., COMMENCEMENT LUNDI PROCHAIN, 19 JUILLET...

VENTE DÉFINITIVE. 500 CHAPEAUX DE FAÏLLE pour dames, unis et de fantaisie, chez JAS. HEWITT & CIE.

JAS. HEWITT & CIE. VENTE A BON MARCHÉ de MARCHANDISES d'ÉTÉ AU PRIX COUTANT...

VENTE A BON MARCHÉ de MARCHANDISES d'ÉTÉ AU PRIX COUTANT. JAS. HEWITT & CIE.

VENTE A BON MARCHÉ de MARCHANDISES d'ÉTÉ AU PRIX COUTANT. JAS. HEWITT & CIE.

VENTE A BON MARCHÉ de MARCHANDISES d'ÉTÉ AU PRIX COUTANT. JAS. HEWITT & CIE.

VENTE A BON MARCHÉ de MARCHANDISES d'ÉTÉ AU PRIX COUTANT. JAS. HEWITT & CIE.

VENTE A BON MARCHÉ de MARCHANDISES d'ÉTÉ AU PRIX COUTANT. JAS. HEWITT & CIE.

COMMERCIAL HOUSE, MARCHÉ HAUTE-VILLE, QUEBEC. UN MAGNIFIQUE ASSORTIMENT DE CHEMISES pour Messieurs...

CHapeaux pour Dames. DES dernières modes de Paris et de Londres, viennent justement d'arriver au Commercial House...

CRIN FRISÉ. Le Souffigné à chaque Calise de l'article ci-dessus, L dont il dispose à des prix honnêtes au-dessous de sa valeur sur le marché...

MANTILLES. VENANT JUSTEMENT D'ARRIVER au Commercial House, UN large assortiment de MANTILLES en une seule pièce, des patrons les plus nouveaux de France et d'Angleterre...

A Vendre. CLARET. BON CLARET, MÉDOC, 66 Gal. le gallon à prendre 5 gallons...

SAUTERNE. EN BOUTAILLE, en vente chez J. A. O. CREMAZIE, 12, rue La Fabrique.

COAL-TAR. A VENDRE A L'USINE AU GAR, au prix de 30 Cents la tonne...

A VENDRE. BICARBONATE DE SODIUM en barils, 112 liv. Soda lessé, frais et fort...

A VENDRE. 25 QUARTS ESPRIT DE TERRENTHEINE, venant d'arriver. LANE, GIBB & CIE.

A VENDRE. 150 P. BICO. 300 Quartes de do de 100 P. BICO Mélange Mélange...

EN DEBARQUEMENT. 50 T. ONNES HOLLAND de DeKuyper, 150 Caisnes...

EN DEBARQUEMENT. 100 Q. CARTES, venant d'arriver et à vendre par M. G. MOUNTAIN...

HUILE DE VEAU-MARIN. EN BARRIQUES et en QUARTS, maintenant en débarquement et à vendre par M. G. MOUNTAIN...

VIN CLARET-2 Barriques et 20 Caisnes supérieur venant d'arriver et à vendre par M. G. MOUNTAIN...

VIN D'ANDALOUSIE-Pale et argente, en barriques et en quarts, en débarquement et à vendre par M. G. MOUNTAIN...

EN MAGASIN ET A VENDRE. THIE-Jeune Hyson, Vieil Hyson, Hyson Trwanky, Trwanky, Imperial, Poivre à Canon, Souchong, Congo...

CAFFÉ-Java, Laguayra et Rio, vert et blanc. EPICES-Piment, Clous, Muscade, Gingembre, poivre noir, moulu en boîtes...

SUCRES-Blanc brillant, de Londres écrasé, raffiné en pain. SAVONS-Saron de Liverpool et du Canada, brun de Windsor, de fantaisie assorti...

CHANDILLERES-Chandillères de stoff, Sperma-Deiment raffiné de Prie. MOUTARDE-Moutarde de Colman...

VIN DE PORT. Vin d'Andalousie-Pale et noir en bouteilles. A vendre par C. P. PELLETIER...

CHAMPAGNES. GRAND MOUSSEUX SILLPNEY. Chester Dose, Cakinet Irroy, Grand Vin Impérial Irroy...

VIN FRANÇAIS. BORDEAUX, ST JULIEN, 1851. A vendre par C. P. PELLETIER...

TABAC EN FEUILLE. DOUGLASS TABAC de Kentucky sucré, à vendre par C. P. PELLETIER...

A Vendre. EN DEBARQUEMENT. 100 Q. QUARTS SAUM N de la côte du Nord, qualité supérieure...

EN DEBARQUEMENT. 25 Q. QUARTS SAUM N de la côte du Nord, qualité supérieure...

MARINADES, SAUCES, etc. 25 Q. QUARTS SAUM N de la côte du Nord, qualité supérieure...

HUILE A SALADE-100 Caisnes Huile de Bordeaux et de Marseille, en chopines et pintes...

Assurances. GREAT WESTERN. Compagnie d'Assurance et Commission.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE. No. 1, Prince Street, Banque de Londres.

Assurances. ASSURANCE CONTRE LE FEU sur les Magasins, Domiciles, Bâtiments publics, généralement limités ou perpétuels.

Assurances. ASSURANCE CONTRE LE FEU, pour la Navigation sur l'Océan, les Lacs, les Canaux et les Rivières.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE PROVINCIALE, -TORONTO, H. C.-

Assurances. BUREAU LOCAL A QUEBEC. A. J. LEANDER STARR, Agent.

Assurances. EQUITABLE. Compagnie d'Assurance contre le Feu.

Assurances. EQUITABLE. Compagnie d'Assurance contre le Feu. Capital, -un demi-million Sterling.

Assurances. EQUITABLE. Compagnie d'Assurance contre le Feu. Capital, -un demi-million Sterling.

Assurances. EQUITABLE. Compagnie d'Assurance contre le Feu. Capital, -un demi-million Sterling.

Assurances. EQUITABLE. Compagnie d'Assurance contre le Feu. Capital, -un demi-million Sterling.

Assurances. EQUITABLE. Compagnie d'Assurance contre le Feu. Capital, -un demi-million Sterling.

Assurances. EQUITABLE. Compagnie d'Assurance contre le Feu. Capital, -un demi-million Sterling.

Assurances. EQUITABLE. Compagnie d'Assurance contre le Feu. Capital, -un demi-million Sterling.

Assurances. EQUITABLE. Compagnie d'Assurance contre le Feu. Capital, -un demi-million Sterling.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE ROYALE, Bâtisses de l'Assurance Royale, RUES NORTH JOHN ET DALE, LIVERPOOL.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Assurances. COMPAGNIE D'ASSURANCE DE NEW YORK contre le Feu. Capital \$800,000.

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE.

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...

Médecines. PILULES DE RACINES SAUVAGES. DR. MORSE. Le Dr. Morse, l'inventeur des PILULES DE RACINES SAUVAGES...